



Vous avez été adopté ou accueilli par l'aide sociale à l'enfance,

comment accéder à votre dossier personnel?



Un dossier administratif est constitué, pour toute personne ayant été confiée aux services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Ce dossier concerne votre parcours de vie : motifs du placement, rapports éducatifs, correspondances, données liées à vos loisirs, votre scolarité, etc. Le dossier est conservé aux archives départementales.

La loi n°78_753 du 17 juillet 1978, relative au droit d'accès aux documents administratifs, autorise toute personne à consulter son dossier. **Cette consultation peut être accompagnée par un professionnel et peut engager un ou plusieurs rendez-vous**.

À QUI VOUS ADRESSER?

La demande d'accès à votre dossier est à adresser, avec photocopie recto-verso d'une pièce d'identité, en précisant vos noms, prénoms, date et lieu de naissance, adresse, numéro de téléphone et mail.

- Par courriel à dppe@essonne.fr
- Sur le site Essonne.fr/sante-social-solidarite
- Par courrier postal au Conseil départemental de l'Essonne Direction de la prévention et de la protection de l'enfance Boulevard de France
 91012 Évry-Courcouronnes cedex



Bon à savoir:

Les documents portant atteinte à la vie privée d'autrui ne sont pas consultables. Les mineurs peuvent consulter leur dossier avec accord de la personne détenant l'autorité parentale.

À QUEL MOMENT DEMANDER VOTRE DOSSIER?

À tout moment, selon votre envie et le besoin.

Consulter son dossier et se réapproprier son histoire de placement s'apparente à un bilan de vie. C'est reprendre le fil de son histoire.

Vouloir accéder à son dossier est un projet chargé d'émotions. L'accompagnement de professionnels à la consultation permet de parler de son ressenti, de faire part de ses questionnements, et d'être entendu concernant son expérience de placement.

Si des questions de santé ont nécessité un suivi médical spécifique, le Département guidera votre accès à ces informations.



VOS ADRESSES UTILES

Direction de la prévention et de la protection de l'enfance Service des adoptions et de l'accès aux origines Hôtel du Département 91012 Évry-Courcouronnes cedex dppe@essonne.fr

Association d'entraide des pupilles et anciens pupilles de l'État 10, rue Jeanne Récamier 91000 Évry-Courcouronnes 01 60 77 37 92 adepape91@gmail.com Conseil national pour l'accès aux origines personnelles (CNAOP) Secrétariat général 14, avenue Duquesne

75350 Paris 07 SP 01 40 56 72 10 cnaop-secr@sante.gouv.fr

Commission d'accès aux documents administratifs (CADA)
35, rue Saint Dominique

75700 Paris 01 42 75 79 99 cada@cada.fr



— TERRE D'AVENIRS —

Conseil départemental de l'Essonne Direction de la prévention et de la protection de l'enfance Boulevard de France 91012 Évry-Courcouronnes cedex 01 60 91 91 91 Essonne.fr